

BAREME D'ARBITRAGE SAISON 2011 / 2012

1	Arbitres désignés par le répartiteur régional ou départemental	Catégories									
	Indemnités kilométriques	Indemnités par match									
		SM	SF	CM	CF	MM	MF	BM	BF	PM	PF
Barème Région	0,36 € du km aller retour	+ 25 €					+ 25 €				
Barème Département							+ 17 €				
2	Arbitres non désignés par le répartiteur (désignés par le club recevant)	Indemnités par match									
	Indemnités kilométriques					MM	MF	BM	BF	PM	PF
A	Si un arbitre officiel est sollicité à la CDAMC par le club recevant	0,36 € du km aller retour	L'arbitre est indemnisé par le club recevant				+ 17 €				
B	Si l'arbitre est un officiel du club recevant (si deux arbitres une seule indemnité)	0,36 € x 10 kms	Indemnisé à parts égales par les deux équipes en présence				+ 17 €				
Rencontres couplées		Ajouter l'indemnité correspondante par match supplémentaire									